

5 Juin 1532

23

Madame Jay receu deux tres de v're
Mati du premier et second du present
suiuant lesquelles ie suis incontinent venu
en ce lieu de Roye ou se sont rassemble
trois des ensengres de quel des quelles ien
fais ce iourd'hui passer la monstre des
deux et demain du bon mattin de la
troisième me encheminant avec icelles
vers le chastellet suiuant son commandement
reprenant mon chemin par thore ou
ressere en passant den leuer ancores
deux ou vne pour le moiens et surure le
commandement de v're Mati le plus
diligenment quil me serat possible
et pource Madame comme ia iay
escript par autres a v're Mati que
les souldars commencent a auoir plus
de contentement de lestorgissement de
la soude et guidz perdent aultunement
l'opinion du braiz de cerpen a l'occasion
de quoy plusieurs de ceulx qui se sont
absentes retournent et iournelement
accroissent de nouueau et que les vngs



et les autres de ceulx qui surviengnet
ceste hore sont la fleur de ceste assamble il
semble avant communique surce avec le comi
pour ne le retenir contre le comandement
de v're Ma^{te} et pour ne perdre les
melieurs gens de ceste leuez comme au
pour avoir moyen de tant mieulx sou
les enseignes la passes a moustre le
se treuvent peu fourmes de lesser la
a mon lieutenant Zalan de rassamble
tout et faire les enseignes qui restent
fortes quil en puisse renforcer celle
en ont besoigne et sil ne plaist a v'
Ma^{te} amurier pour des passer commissi
expres le d Zalan ma promis q
en avant commandement de v're Ma
il passeroit la^{ch} monstre aveugue tel
regard que v're Ma^{te} y seroit ser
a yelle elle en ferat prendre autre
de nouveaul par ses commissaires prop
combien que selon que le d Zalan
a tenu la main a ce que say
en presence elle peut estre assuree qui

ny dissimulera riens / Suppliant treshumblement
v^{re} Ma^{te} vouloir ce prendre pour bien pais que
nous n'avons rien trouver autre moien pour
renger les souldars de ceux enseignes diverses
saubz vne dont il semble que les capitaines
auroient quelque raison de faire difficile
pour le lauffgelt ia re parti entre les
souldars et la depense que chascun deulx y
a fait sans ce que les souldars mesmes
ne changent volontiers de chef et avec ceste
esperance respere que v^{re} Ma^{te} aurai
contentement de la levee et ne se retardera
rien de son commandement

Affiant madame me recomandant treshumblement
a la bonne grace de v^{re} Ma^{te} priere
le createur luy vouloir donner en prosperite
bone et longe vie de Roye le v de
luing

de v^{re} Ma^{te}
treshumble et tresobeissant serviteur
Suite de Nassau

A la Roynl



38 10